LE CANADA"

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR MCDONELL
Secrétaire " .....P. A. J. VOYER
Rédacteur de ville.....FLAVIEN MOFFET

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mardi 14 Octobre 1890

☞LES PERSONNES QUI NE RECEVRONT PAS LEUR JOURNAL RÉGULIÈREMENT SONT PRIÉES DE DONNER AVIS SANS DÉLAI AU BUREAU DE L'ADMINISTRATION.

ECHOS DU JOUR

Il y a en France 2,073,000 familles qui n'ont pas d'enfants.

L'Albani est depuis quelques jours l'hôte de la reine d'Angleterre.

Jusqu'ici quinze personnes ont offert leurs services pour pendre Birchall.

Le procès Lamontagne à Sherbrooke coûte à la province de Québec près de $7,000.

Le GLANEUR va paraitre à Québec. On le donne comme "un organe des jeunes."

M. McKinley est obligé de se faire réélire et il a commencé sa campagne électorale.

Birchall qu'on soupçonne de vouloir se suicider est gardé avec un soin tout particulier.

M. Lemieux va demander que Léda Lamontagne soit mise en liberté en fournissant des cautions.

Toutes les contestations électorales l'Ontario seront plaidées du 11 novembre au 6 janvier prochain.

Les grévistes d'Australie demandent aux ouvriers anglais $100,000 pour pouvoir continuer leur grève.

Sir Richard Cartwright doit porter la parole le 20 octobre à Renfrew, puis à Pembroke et à Merrickville.

On annonce qu'un savant américain a réussi à convertir le téléphone en baromètre pour annoncer le mauvais temps.

L'hon. M. McGreevy vient de se donner un autre avocat dans son procès contre M. Tarte : l'hon. M. L.P. Pelletier. Ça lui en fait six.

On lit dans la GAZETTE de Montréal :

Il y a déjà une semaine que le pays subit les effets de la nouvelle législation douanière des Etats-Unis, et la ruine du Canada est encore invisible à l'horizon.

Jeudi le COURRIER DU CANADA publiera un numéro exclusivement consacré à des matières historiques, ce jour marquant la deuxième centenaire du siège de Québec vaillamment soutenu contre Philps par Frontenac.

Un extra de la GAZETTE OFFICIELLE publiée hier, contient une proclamation abolissant les droits d'exportation sur les billots d'épinette blanche, les billots de pin, et sur les billes à bardeaux de pin ou de cèdre et les billots de cèdres capables d'êtres convertis en billes à bardeaux.

Il est d'usage, dans la monarchie prussienne, de faire apprendre un métier manuel à tous les enfants des famille princières. L'empereur Frédéric était charpentier et Guillaume II est, paraît-il, un excellent relieur. Les trois fils du prince Albert de Prusse, dont les deux sont maçons et le troisième menuisier, construisent actuellement un pavillon sous la direction de maitres ouvriers, Presque chaque jour, le prince Albert vient lui-même surveiller les travaux.

On calcule que le gouvernement anglais entretient, tant soldats que gens de police, 50,000 hommes en Irlande pour maintenir la population. Or, la population mâle, adulte et valide de l'île ne dépasse pas 500,000 têtes, dont 200.000 au moins sont opposées aux revendications autonomistes et agraires On peut donc compter en moyenne un soldat ou agent de police armé pour six Irlandais sans armes.

Rien que le corps de police coûte trente sept millions par an.

L'IRISH SOCIETY, journal qui s'occupe exclusivement des choses du monde, dit que le prince Albert Victor, fils aîné du prince de Galles, est devenu, il y a plusieurs mois déjà, amoureux fou de la princesse Hélène, seconde fille du comte de Paris.

La princesse est née le 16 juin 1871 ; elle a par conséquent 19 ans, Le prince a près de 26 ans. La princesse aurait accepté, dit le journal, les hommages du prince, et la reine Victoria aurait donné son consentement au mariage à la condition que la jeune princesse se convertirait au protestantisme. La comtesse de Paris aurait accepté cette condition, mais le comte de Paris se serait opposé et s'opposerait encore à ce mariage, ne voulant pas que sa fille changeât de religion.

M. Israël Tarte, du CANADIEN, vient d'éprouver un premier échec. On se rappelle qu'il poursuivait le représentant Thomas McGreevy, lui réclamant la jolie petite somme de $300,000 pour avoir pris sa place aux Communes pendant qu'il était un des entrepreneurs des travaux publics du gouvernement.

Le juge Andrews a renvoyé la cause pour vice de forme, condamnant le plaignant aux frais de la procédure. Un des principaux vices de cette procédure consistant en ce que l'*affidavit* de M. Tarte avait été fait sous serment par devant un des avocats de M. Tarte, qui est en même temps commissaire de la Cour Suprême.

En payant les frais déjà encourus, M. Tarte peut reprendre son accusation.

LE COMTE DE PARIS

Nous donnerons demain notre opinion sur les faits suivants relatés par la PATRIE d'hier :

L'invitation suivante a été reçue, ce matin vers les 10 heures, par un assez grand nombre de citoyens :

" MONSIEUR,

" Vous êtes prié d'assister à une assemblée, qui aura lieu lundi, le 13 courant, à 11 heures, a. m., dans les bureaux du maire, à l'hôtel de ville, pour aviser aux moyens à prendre pour recevoir le comte de Paris, lors de sa prochaine visite à Montréal

L. O. DAVID,
G. A. DROLET,
E P. LACHAPELLE.

" MONTRÉAL, 11 octobre 1890. "

En réponse à cet appel, une cinquantaine de citoyens se rendirent à l'Hôtel-de-Ville et s'organisèrent en comité préliminaire, en choisissant M. le maire Grenier comme président.

M. le Dr Lachapelle expliqua le but de l'assemblée en disant qu'il s'agissait de faire une réception à des visiteurs illustres, M. le comte Paris et sa suite, mais qu'il désirait qu'il fût bien compris que la démonstration ne devait pas prendre un caractère politique et officiel.

L'échevin Geo. W. Stephens et l'hon juge Taschereau abondèrent dans le même sens.

M. J. X. Perreault avait préparé d'avance une motion qui se lisait comme suit :

M J X. Perreault propose appuyé par M l'échevin Stephens " Que les citoyens de Montréal, sans distinction de partis politiques et de nationalité, désireux de rendre hommage à Monseigneur le comte de Paris et sa suite, sont heureux de profiter de leur prochaine visite pour leur offrir l'hospitalité la plus large sans vouloir cependant, en aucune manière, donner à cette démonstration de sympathie et de respect, une signification politique.

M. Louis Fréchette s'éleva avec force contre l'idée de donner une réception publique au comte de de Paris qui est l'ennemi déclaré du gouvernement français, et il affirma que pour lui, il ne désirait pas prendre part à cette démonstration et qu'on ne devrait pas parler ainsi aux noms de tous les citoyens qui étaient loin d'être unanimes à ce sujet.

M. Beaugrand fit aussi remarquer que ce titre de *Monseigneur* que l'on donnait au comte de Paris, n'appartient, au Canada, qu'aux évêques et aux archevêques et qu'on ne devait pas ainsi donner du monseigneur à tout le monde, sans distinction.

On supprima le monseigneur et on donna à la résolution le ton anodin qu'elle comporte maintenant.

Il est évident d'ailleurs que la chose avait été arrangée d'avance et afin de bien rendre compte de l'esprit de la démonstration, qu'il nous suffise de dire qu'on avait envoyé une lettre à M. Schwob, vice-consul de France, l'invitant à aller faire des salamalecs à l'ennemi déclaré du gouvernement qu'il représente.

M Louis Fréchette après avoir éloquemment exposé la situation, proposa l'amendement suivant, à la résolution de M Perreault :

" Proposé par M. L Fréchette, appuyé par M H Beaugrand : Que malgré tout le respect que nous pouvons avoir pour M. le comte de Paris, nous croyons qu'il est inopportun de faire aucune démonstration qui ait le nombre caractère officiel pour sa réception à Montréal, vu que sa position officielle comme prétendant au trône de France, pourrait faire interpréter leur démarche comme un acte d'hostilité au gouvernement français. "

M. Beaugrand appuya l'amendement de M. Fréchette et déclara que si l'on faisait une démonstration publique l'on pourrait s'attendre à une contre-démonstration ; que s'il y avait des monarchistes à Montréal, il y avait aussi des citoyens qui se glorifiaient d'être républicains et que quant à lui il était un de ceux-là

L'amendement de M Fréchette étant mis aux voix, MM Fréchette, H Beaugrand et Raoul Dandurand votèrent affirmativement

La proposition de M J X. Perreault fut adoptée par le vote suivant : MM. le maire Grenier, les honorables juges Taschereau, Louis Tourville, Louis Beaubien, J. R. Thibaudeau, MM. le docteur E. P. Lachapelle, Raymond Préfontaine, D. Pariseau, Chs Chaput, F. X. Moisan, L. A Galarneau, vicomte de Bouthillier, A. Turenne, chef de police Hughes, J. X Perreault, L. O. David, Gustave Drolet et les échevins Stephens, Rolland, Hurteau, Wilson, Clendinneng et Conroy.

Sur la proposition du sénateur Thibaudeau, le comité suivant fut nommé pour organiser une démonstration au comte de Paris et à sa suite qui devront être ici le 25 ou le 26 du mois courant pour n'y rester qu'une seule journée : Sir A. A. Dorion, sir Frederick Johnson, sir Donald Smith, sir William Dawson, Hon. D. A Macdonald, Hon. Peter Mitchel, Hon Geo. Drummond, Hon. Ed. Murphy, Hon, J. R. Thibaudeau, Hon A. Lacoste, Hon. Ald. Ouimet, Hon. J. E Robidoux, Hon. L. O. Taillon, Hon. L Beaubien, Hon. H. Archambault, MM. J. A. Nantel, M P. P., J. J Curran, M. P., A. Desjardins, M. P., l'échevin Rolland, l'échevin R. Préfontaine, M. P., l'échevin H. B. Rainville, M. P. P., l'échevin col. Stevenson, l'échevin Clendinneng, M. P. P., lieut. colonel Dugas, recorder DeMontigny, le chef de police Hughes, Guillaume Lamothe, C. A. Geoffrion C R, F. L. Béique, C. R, L. O. David, Gustave A. Drolet, Geo. W. Stephen, Dr Hington, Dr Rottot, Dr E. P. Lachapelle, Duncan McIntyre, Montague Allan, Hector Mackenzie, R. B. Angus, L. J. Forgét, Alf. Thibaudeau, Chs. C. Chaput, Alp. Leclair, R. White, Hugh Graham, John R. Dougall, Joseph Tassé, Fabien Vanasse, C. A. Dansereau, Gustave Lamothe, F. X. Perrault, J. P. Cleghorn et Damase Pariseau.

M. Raoul Dandurand remarqua que l'on faisait un comité fantaisiste, sans savoir si les personnes que l'on nommait sur le comité, voudraient bien bien prêter leurs noms à une pareille démonstration. Il suggéra qu'on écrivit à chacune des personnes nommés pour s'assurer de leur adhésion au mouvement

C'était une bien bonne idée que celle d'inviter M. Schwob, le vice-consul de France, à venir festoyer le comte de Paris, l'ennemi déclaré du gouvernement qu'il représente. M. Schwob répondit naturellement par un refus

Il est à peu près certain qu'il y aura une contre démonstration en faveur de la république. On dit que si l'on donne un diner quelque part, au comte de Paris, il en sera donné un autre, le même soir, en l'honneur de la France républicaine.

On nous annonce que les Français vont se réunir immédiatement pour protester contre toute signification réactionnaire que l'on pourrait vouloir donner à cette réception.

Depeches du Soir

(Service Special)

A LA POINTE DU LAC

TROIS-RIVIERES, 14 oct.—L'enquête sur le meurtre si mystérieux de madame Houle s'est continuée hier sans apporter d'éclaircissement. On a examiné les armes trouvées dans les voisinage. L'enquête est ajournée au 25 octobre.

LE CHEMIN DE FER DE SIBERIE

SAINT PETERSBOURG, 14 oct. — Le NOUVEAU TEMPS dit que le gouvernement russe va commencer immédiatement la construction du chemin de fer de Sibérie. Les fonctionnaires du gouvernement seront seuls chargés de ces travaux ; on ne prendra pas d'entrepreneurs. Ce journal ajoute que ce chemin de fer aura beaucoup d'importance tant au point de vue stratégique que commercial, car il amenera des relations plus suivies entre la Russie et l'Amérique par la voie du Pacifique.

UN PERE DE FAMILLE EMPOISONNE FEMMES ET ENFANTS

ORARK, ALABAMA, 14 oct.—Le public a été terrifié hier en apprenant que Clayton Lloyd, cultivateur de 35 ans, avait empoisonné sa femme et ses trois enfants avec de la "Mort aux Rats". Le poison a été mis dans de la viande et quand le diner a été prêt les enfants ont mangé et sont tombés morts à table. Mme Lloyd est tombée malade et a expiré au bout de quelques heures. La réputation de cet homme a toujours été mauvaise et on le craignait. Il voulait se marier avec une jeune femme du Texas, et dans ce but il n'a point reculé devant son quadruple crime. Il a pris la fuite, mais on l'a capturé hier soir à Donaldsouville, Ga. Il est arrivé ici aujourd'hui. On menace de le lyncher.

VOLEURS FEMININS

CHICAGO, 19 oct.—Dans le cours des deux dernières années, on compte plus de 50 hommes qui ont été arrêtés dans la rue par des femmes et volés. Dans presque tous les cas, ces femmes sont grandes et fortes et pourraient au besoin lutter avec leurs victimes. Dans tous les cas, deux ou trois de ces voleuses peuvent facilement terrasser un homme assez vaillant pour résister.

La majorité de ces vols ont été commis dans les environs du quartier général de la police; on a donné des ordres pour l'arrestation de toutes femmes suspectes et des raccrocheuses qui errent le soir. On fait tous les efforts possible pour mettre un terme à ces vols.

(Si l'on pince quelques-unes de ces voleuses, on découvrira que ce sont des hommes déguisés en femmes.)

UNE ASSOCIATION CATHOLIQUE ANTI SOCIALISTE EN ALLEMAGNE

BERLIN, 14 oct —Il vient de se fonder à Mayence, sous la présidence du prince de Loewenstein, avec le concours d'un grand nombre de personnalités catholiques influentes, une union populaire pour l'Allemagne catholique, dont le but sera "de combattre les erreurs et les tentatives de bouleversement sur le terrain social, et de défendre l'organisation chrétienne de la société."

Tous les catholiques allemands pourront faire partie de l'union moyennant le payement d'une cotisation annuelle d'un marc. Un comité central sera élu par l'assemblée générale des membres et devra être composé de représentants des diverses parties de l'Allemagne ; il siègera à Mayence. Afin d'atteindre les résultats qu'elle se propose, l'union créera des associations chrétiennes d'ouvriers, organisera des conférences et des réunions et répandra des brochures.

DES BISONS S'ECHAPPENT

DENVER, 14 oct.—Le gouverneur Melburn de Wyoming, a reçu une lettre du département de l'Intérieur demandant où a pu se réfugier un troupeau de 70 buffles qui se sont échappés du parc national de Yellow Stone, il y a quelques semaines. Le troupeau a été vu plusieurs fois, ces jours derniers, à Big Horn, et on croit qu'il doit maintenant se trouver à Red Desert, sur les réserves des sauvages. Un parti de chasseurs s'est mis en route, la semaine dernière, pour les capturer. Un certain nombre d'hommes sous la direction du département de l'Intérieur, vont entreprendre une expédition dans le but de le ramener au parc des réserves. Ce sera une magnifique partie de chasse, à cause des régions que les chasseurs auront à parcourir. Les lois du Wyoming défendent sévèrement de tuer le buffalo, mais on crain que si les Indiens errants rencontre ces buffles, ils ne se fassent pas scrupule de les massacrer. Ce sont, dit on, les seuls bisons à l'état sauvage, qui se trouvent aux Etats Unis.

DRAME DE STANSTEAD

SHERBROOKE, 14 oct. — Le procès de Blanchard, accusé du meurtre de Colkins a été commencé hier.

Le prisonnier est un vagabond dont le dossier criminel était passablement chargé aux Etats-Unis.

La victime, un forgeron, le 18 novembre 1889, discutait avec le prisonnier une question de navigation dans une auberge de Beaver Plain, canton de Stanstead. Le prisonnier s'est échauffé pendant la discussion et s'est mis à brandir un revolver et à goddammer contre son interlocuteur.

Tout à coup il dit : Je vais te flamber la cervelle. Il a tiré un coup à la figure de Colkins. Celui-ci s'était levé pour lui ôter le pistolet. Il y a eu lutte et Blanchard a logé deux balles dans le dos de Colkins. La victime est morte le 23,

Le prisonnier s'est sauvé à West Charleston, Vt., à treize milles de l'autre côté de la frontière.

Les constables l'ont arrêté et rendu à la frontière,, il s'est décidé à entrer en Canada sans demander les formalités d'une extradition. Le 19, le magistrat stipendiaire a pris la dépositien *ante mortem* de Colkins.,

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 14 oct.—On dit qu'il s'est passé de drôles de choses dans une certaine rue de St Sauveur. Il appert qu'il existe là un individu qui est séparé de sa femme. Dernièrement il a réclamé son enfant qui a été conduit chez lui Peu après l'enfant mourait et les commentaires vont leur train.

—Benjamin Thivierge, de l'Ile d'Orléans, qui a failli être assassiné par Cardinal, est tout à fait rétabli.

—Un nommé Fortin est tombé d'un échafaud à Lévis et s'est tué. Il n'avait que 25 ans et soutenait ses vieux parents.

—A la cour hier Jos. Letellier l'assaillant de Mlle Agnès Brown a été condamné à 6 ans de pénitencier.

—On a accordé au meurtrier Morin le sursis nécessaire pour faire l'appel à la Cour Suprême.

—M. Mercier vient de retirer au NATURALISTE CANADIEN, l'allocation annuelle de $400 00.

—M. J. S. Murphy, marchand de bois, a pris une action en dommages de $25,000 contre M. Henry Wood Powis, de la maison Bryant, Powis & Bryant de Londres, à cause des remarques libelleuses que le défendeur a faites contre le demandeur à l'assemblée annuelle de ses associés.

—Le juge Carault a rendu jugement dans la cause en diffamation de M. Owen Murphy contre son neveu le capitaine Gourdeau, d'Ottawa. Cette cause était née du célèbre scandale du Table-Rock.

La cour a débouté l'action de M. Murphy avec dépens contre le demandeur.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 14 oct.—Le détective Gladu a arrêté samedi soir, un individu qui avait une manière toute spéciale de voler. Il entrait dans les maisons et demandait à se reposer. Comme il était vieux et qu'il paraissais fatigué et malade on lui donnait une chambre, mais notre homme, aussitôt que l'occasion favorable se présentait, s'esquivait sans tambours ni trompettes, ayant bien soin l'apporter les plus beaux habits qu'il y avait dans la chambre.

Ce stratagème durait depuis assez longtemps, parait il, et de nombreuses plaintes ont été faites à ce sujet.

Samedi soir le détective Gladu aperçut un vieillard qui avait déjà vendu deux habits en sa présence et qui offrait un joli pardessus pour un prix ridicule. Il l'arrêta sans plus de cérémonie et le conduisait au poste. Le vieillard s'est nommé Michel Catin, mais il déclara par la suite en riant que ce n'était pas son nom.

Traduit, hier, devant les tribunaux, il a fait au juge le récit détaillé de la misérable existence qu'il menait depuis près de six mois. Il a confessé qu'après avoir essuyé des revers de fortune successifs, il s'est adonné à la néfaste passion de la boisson pour noyer son chagrin.

La cour ayant voulu l'obliger à donner son nom véritable, l'infortuné, qui pleurait alors à chaudes larmes, a refusé de se rendre à cette demande, vu qu'il ne voulait pas déshonorer les membres de sa famille qui tous jouent un rôle imminent dans la société.

Une de ses sœurs, mariée à un de nos hommes distingués, réside sur la rue Sherbrooke. Il a imploré l'indulgence du tribunal vu qu'au moment du vol, il était sous l'influence des vapeurs alcooliques. Le juge l'a condamné à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés.

—Renseignements pris, LA PRESSE affirme qu'il n'y a rien de définitivement réglé concernant la division de l'archidiocèse de Montréal. Si la division a lieu, on mentionne dans les cercles bien renseignés les noms de Mgr Ladelle et de MM. les abbés A. Nantel et O. Routhier comme devant être ceux des ecclésiastiques que les évêques recommanderont pour le nouveau diocèse.

—M. L. O. David, président de la société Saint Jean-Baptiste, a déclaré que la recette de la Kermesse s'élevait à $2.500.

—Le révérend M. l'abbé Joseph Prévost, fils de l'honorable Wilfrid Prévost, a laissé Montréal, ces jours derniers en route pour l'Espagne où il entrera dans la Compagnie de Jésus. Nos meilleurs souhaits à notre jeune compatriote.

—Un cigarier du nom de Forcimer a enlevé une servante de l'hôtel Richelieu et s'est enfui en laissant des dettes au montant de $3000.00.

—Hier on a célébré la fête patronale de Mgr Fabre tout comme s'il avait été present. Il y a eu messe de circonstance, discours et déjeuner de gala.

—André Ruel a été arrêté à l'hôtel du C. P. R., rue Notre-Dame, par le détective Malo, à la demande de M. Emmanuel Martin, de la paroisse de St Jean Port Maurice pour obtention d'argent sous de faux prétextes. Traduit devant le magistrat de police il a plaidé non coupable et a été admis à un cautionnement de $500.

LE SALON DE DEVANT

Est la scène de bien des tragédies et comédies domestiques. C'est là que la jeune fille de la maison reçoit son amoureux qui vient toujours à bonne heure et participe aux efforts faits pour user l'ameublement fourni par la Metropolitan Mfg. Co. C'est là aussi que le ministre de la religion bénit et couronne l'union matrimoniale. Le jeune homme a alors fini sa vie de salon, mais pas les meubles fournis par la Metropolitan Mfg. Co.

Ceci nous amène à vous parler d'ameublement de maison, mais ce serait une perte de de temps que d'en faire ici une longue description. Une visite au No. 557 rue Sussex vous sera plus profitable que la lecture des annonces, mêmes quand celles ci sont aussi intéressantes que les nôtres.

Metropolitan Mf'g. Co.

557 Rue Sussex.

L'HOMŒOPATHIE

D. C. McLAREN, M. D.

Medecin et Chirurgien

Au No. 89, Rue Slater.

L'Huile de foie de morue de Berthé est la seule qui soit préparée par des procédés approuvés par l'*Académie de Médecine de Paris;* elle est deux fois plus riche en principes actifs que les huiles de foie de morue préparées différemment.

L'Huile brune est la seule qui doive être employée en médecine à l'exclusion des deux autres sortes. »
PROFESSEUR THERIDEAU.

« Les enfants acceptent facilement l'Huile de Berthé et ne tardent pas à la demander, *parce qu'elle n'est pas répugnante.* » PROFESSEUR BOUCHARDAT.

PISO'S CURE FOR — 25 CTS
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION

Dans quelques jours nous avertirons le public de la date de l'ouverture de nos Echantillons de Fournaises de Passage et de Poeles de Cuisine, a Charbon et a Bois.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

Christian & Cie.

Commercants de Charbon.

BASSIN DU CANAL.

En dehors du *Combine.* Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Peinturez

Vos Batisses en Briques

—AVEC—

La Peinture a Briques plates

—DE—

HOWE

Preparee dans toutes

LES COULEURS.

Savent il est utile d'associer la *Créosote de Goudron de Hêtre à l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'*approbation de l'Académie de Médecine de Paris.*

VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL dans les Pharmacies.

G. PHILBERT,

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

Americaines, Anglaise Ecossaises

—Coin des rues—

Dalhousie et Saint-Patrice

OTTAWA

Peintures préparées,
Peinture,
Tapisseries,
Vitres,
Mastic,
Pince ux
Huile,
Etc.

ARTICLES

De Peintre en General

CARTES PROFESSIONNELLES

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc.
ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL
22 Rue Metcalfe, Ottawa.

J. W. W. WARD
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

O'GARA MacTAVISH & WYLI
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES.
Bloc Hay, rue Spark Ottawa, O
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MACTAVISH WM. WYLI

DR. R. CHEVRIER.
276 Rue Dalhousie
Heures de Consultation 10 à 12 a. m., 2 à 5 p.m., et 7 à 8 p. m.,

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON
T. G. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie Bloc Russell
26 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché
Portes chassis, et jalousie, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures cuir et fournitures de chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA
N. A. Belcourt, John J. MacCraken
Geo. F. Henderson.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont
McLEOD STEWART F. H CHRYSLER
J. J. GODFREY

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H. Walker D L McLean C.A. Blanchet

A. E. LUSSIER
Avocats, Notaire, etc.
Bureau -- 569 Rue Sussex
(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)
Argent à prêter avec avantage spécial à l'emprunteur.
A. E. LUSSIER B. A.

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT
☞ARGENT A PRETER

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Édouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terreneuve et St Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 50 minutes.

Les trains express de l'Intercolonial qui vont dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive. Tout cela donne beaucoup d'avantages, de confort et de sureté aux voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars-salons pour le jour.

On se rend par cette route à toutes les stations populaires de pêche et de bains du Canada sur le parcours de l'Intercolonial.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent, quittant Montréal le jeudi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le même soir à Rimouski.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation des grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le et le passage s'adresser à

E KING, agent des billets,
27, rue Sparks, Ottawa, Ont.
D. POTTINGER,
Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton N. B. 18 Juin, 1890.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878
W. BAKER & CO.'S
Breakfast Cocoa
Est absolument pur, et c'est soluble.
Pas de Chimiques
sont employées en sa préparation. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre ; c'est aussi plus économique, coûtant moins qu'un sou la tasse. Il est délicieux, nourrissant et fortifiant, PARFAIT À DIGÉRER autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.
Se vend chez tous les Epiciers
W. BAKER & CO., Dorchester, Mass

PALMER HOUSE

Gilets pour Dames

$2 50, $3.00, $3.50, $4.00, $4.50, $5.00, $5.50, $5.75, $6.00, $6.75, $7.50, $9.00, $10.50, $12.00.

Dolmans pour Dames

$5.50, $6.50, $7.75. $9.00, $10.50, $12.50, 13 00, $14.50, $10.00, $16.50.

Ulsters pour Dames

$3.50, $4.75, $5.00, $6.00, $7.00, $7.75, $8.50, $9.50, $10.00, $11.00, $13.00, $15.00.

Manteaux en Sealette

$20.00, $25.00, $30.00, $35.00, $45,00.

Le plus grand choix de Manteaux à Ottawa est à la Palmer House et les bas prix en sont bien connus.

Etoffes a Robes

Etoffes à Robes réduites de 15c. à 30c. pour 7c.
Etoffes à Robes bonne qualité 15c.
Etoffes à Robes extra qualité 20c.
Etoffes à Robes magnifiques 25c. 30c., 40c., 45c., 50.

Garnitures de Robes

Nous avons le plus grand choix de garnitures d'étoffes à Robes de la Puissance, notamment en Passementerie, Velours, Velveteens, Velours carreautés. Velours brochés, Velours barrés, Rubans de fantaisie, Ornements, Boucles, etc, etc.

Peluche de Soie

Nous avons réduits nos Peluches de Soie comme suit :
Peluche de soie valant 75 pour 25c.
Peluche de soie valant 85 pour 30c.
Peluche de soie valant $1.25 pour 50c.
Peluche de soie valant $1.50 à $2.00 pour 75c.

Ornements Braid

Fouragères dans toutes les couleurs $1.25 réduits à 10c.
Fouragères valant $3.75 réduites à 50c.

Etoffes a Manteaux

Nous avons un stock immense de Draps à Manteaux et Ulsters que nous vendons à des réductions de 50c. à $2.00 par verge.

Sealettes

Nos Sealettes à la verge ont subi une grande réduction sur les anciens prix.

Manteaux et Robes

Nous confectionnons les Manteaux et Robes dans le plus court délai et nous garantissons satifaction à prix très modérés.

Gants de Kid

Nous avons au-delà de mille douzaines de Gants de Kid dans toutes les couleurs et tous les prix partant de 35c. la paire, quatre boutons, à $2.75.

Nos Chales en Laine

Nous avons réduit trois lignes de Châles en Laine les prix étaient de 40c., 75c. et $1.50 nous les vendons à présent 15c., 35c. et 75c. chacun.

Chapeaux de Feutre

Nous avons mis de côté tous les Chapeaux de Feutre pour Dames, de la dernière saison et nous les vendons à un seul prix 5c.

Indiennes

Nous donnerons le choix de nos Indiennes cette semaine pour 10c. la verge, les prix sont de 12c. à 20., rappellez-vous que cette semaine seulement nous les vendrons pour 10c. à votre choix.

Rubans a Ceinturons

Nous vendons un Ruban broché neuf pouces de largeur, bonne qualité, pour 15c. la verge nous avons toutes les nouvelles couleurs.

Remarquez

Veuillez remarquer qu'il n'y a pas de marchandises à la Palmer House qui ne soient pas réduites. Nous avons fait une réduction de 20 à 50 pour cent sur tout le stock et votre argent a plus de valeur avec nous que partout ailleurs.

Palmer House
53 & 55 Rue Sparks.

H. F. POIRIER

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE